



Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

Bruxelles, le 6 avril 2022

CM 2588/22
PTS A

LISTE PROVISOIRE DES POINTS "A"

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Agriculture et pêche)

ECCL, Luxembourg

7 avril 2022

COMPLÉMENT N° 2 À LA LISTE PROVISOIRE DES POINTS "A"

Activités non législatives

Affaires étrangères

Décision du Conseil à l'appui de la mise en œuvre de la
résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité des Nations unies
relative à la non-prolifération des armes de destruction massive et de
leurs vecteurs

Adoption

approuvé par le Coreper (2^e partie) le 30.03.2022

6942/22 + COR 1

6941/22

CORLX

Décision du Conseil visant à soutenir les activités de l'Organisation
pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) dans le cadre de la
mise en œuvre de la stratégie de l'UE contre la prolifération des armes
de destruction massive

Adoption

approuvé par le Coreper (2^e partie) le 30.03.2022

6944/22

6939/22

CORLX